

Caisse populaire Desjardins de L'Ancienne-Lorette

Il s'agissait ici d'accroître la superficie d'un ensemble formé d'un édifice datant de 1957 et d'une annexe réalisée en 1974. Comme il fallait conserver la majeure partie du bâti existant, on a opté pour l'ajout d'un étage et pour la réorganisation formelle de l'entrée. Ainsi, résistant au réflexe d'homogénéisation, les architectes y ont greffé un cylindre d'aluminium traversé par une croisée de murs bétonnés qui en assure l'ouverture sur la ville.

Les concepteurs ont voulu perpétuer la philosophie instituée par Alphonse Desjardins en attribuant à l'entreprise coopérative une image de marque qui atteste sa capacité de devenir le noyau de la communauté locale, le reflet de son milieu. Dans cette optique, la multiplicité des formes correspond à autant d'évocations du milieu environnant: les méandres de la rivière Lorette, les trajectoires qui sillonnent le ciel (l'aéroport se trouve à proximité), les irrégularités organiques du boisé, le motif de la croisée (carrefour urbain) lié aux origines de la ville. Il s'agit donc d'un ensemble dynamique à l'image de son quartier où s'incarnent les particularités du territoire et où l'on assiste à la consolidation des formes des étapes historiques de l'édifice. Bien sûr, la forme pour le moins originale de ce bâtiment n'est pas sans rappeler celle de la bibliothèque voisine, conçue par la même équipe d'architectes.

Martin Dubois (dir.), Architecture contemporaine à Québec : 112 repères urbains, Québec, Ville de Québec, Les Publications du Québec, 2002, p. 153.